

Quelque 2000 kilomètres d'itinéraires VTT à officialiser

/// Lancé en 2021 et soutenu par le canton, le projet Bike-in FR25 doit transformer Fribourg en une destination phare pour la pratique du VTT.

/// Les parcours VTT reconnus étant aujourd'hui presque inexistant, un des objectifs est d'en officialiser 2000 km d'ici 2023.

/// Ce n'est qu'une partie de la tâche qui attend FRide, la société créée par deux Gruériens et mandatée pour le projet.

XAVIER SCHALLER

VTT. Faire de Fribourg une destination phare du VTT, d'ici à 2025. C'est l'objectif ambitieux que s'est fixé le canton l'an passé, avec le projet Bike-in FR25. Fondée par les Gruériens Frédéric Perritaz et Fabien Clément, la société FRide avait proposé le concept et reçu une enveloppe de 450 000 francs, liée au plan de relance, pour le développer (*La Gruyère* du 13 juillet 2021).

Mercredi à Charmey, Frédéric Perritaz a présenté l'avancée du projet, lors de l'assemblée de La Gruyère Tourisme. «La première étape consiste à élaborer un réseau officiel dans le canton.» Plus de 4000 km de parcours VTT ont déjà été répertoriés et digitalisés. «Il s'agit maintenant de les officialiser.»

L'exception glânoise

Car actuellement, les VTT sont autorisés uniquement sur les sentiers officiels, répertoriés au niveau cantonal, ainsi que sur les routes carrossables. «Grosso modo, tous ceux qui pratiquent sont des hors-la-loi», constate Frédéric Perritaz.

Les sentiers répertoriés se limitent en effet au Panorama Bike – qui mène de Rorschach à Montreux en passant par Charmey et Les Paccots – aux pistes de La Berra et à 205 km en Glâne. «Cette exception glânoise est née d'une initiative privée de la famille Jaquier, qui a fondé la Bike Trail Association

et a réussi à obtenir des reconnaissances.»

Mais aucune procédure officielle n'existe pour définir comment valider un itinéraire. Pour construire un vaste réseau, des critères clairs doivent être établis. «Un groupe de travail a été formé, avec plusieurs services de l'Etat (SMo, SPC, SeCA, SAGri, SFN, SEn, Sspo), l'UFT et FRide.»

Point important du projet: le développement du VTT ne se fera pas à n'importe quel prix. «La protection de l'environnement et la cohabitation entre usagers font partie de nos principales occupations.» Et parmi les VTTistes, personne ne doit être oublié. «Cela comprend les familles, les randonneurs, les seniors – dont la pratique se développe beaucoup avec les VTT électriques – les enduro riders et les park riders. Un sondage nous a permis de connaître l'opinion de 800 pratiquants.» Et si l'enjeu est de développer le potentiel touristique, il est aussi d'encadrer la pratique régulière des usagers locaux.

Stratégie à bout touchant

En 2022, une stratégie VTT cantonale va être définie, ainsi qu'une charte graphique pour le balisage et la signalétique, et des collaborations avec SuisseMobile, le réseau national pour la mobilité douce. FRide espère aussi ouvrir les premiers itinéraires «officiels». «Avec des infrastructures annexes "bike friendly", comme des passages de clôture adap-



Le projet Bike-in FR25 doit profiter à tous les pratiquants de VTT, notamment des seniors qui profitent des vélos électriques pour s'y remettre.

ARCH - A. VULLIQUO

tés, des bornes de recharge ou des parcs convenant aux VTT.»

L'idée est d'officialiser la moitié des 4000 km répertoriés d'ici à 2023, puis de développer aussi de nouvelles propositions. «Cette année-là, nous voulons inscrire deux itinéraires VTT régionaux et 15 à 20 itinéraires locaux chez SuisseMobile.» La création de deux

nouvelles infrastructures VTT, type pumptrack ou skills park, est aussi au programme.

Pour obtenir une offre VTT «durable, coordonnée et intégrale», FRide mise sur une communauté d'intérêts. «Elle réunit toutes les parties prenantes qui, de près ou de loin, encouragent ou souhaitent encourager la pratique du VTT sur le

sol fribourgeois.» Cela va de l'hôtellerie aux clubs cyclistes, en passant par les transports publics et les commerces.

Il y a donc bien du pain sur la planche jusqu'en 2025, mais Frédéric Perritaz va y consacrer davantage de temps. «Jusqu'à fin mai, je travaillais encore à 90% pour Espace Gruyère. Depuis le 1^{er} juin, je

suis à 100% à FRide.» Et de nouvelles forces devraient rejoindre en juillet. Les 450 000 francs de départ ne sont pas entièrement dépensés. «Mais ils ne suffiront pas pour faire de Fribourg une destination phare. Une nouvelle enveloppe sera nécessaire, publique ou privée, voire les deux.» ■

Une reprise du tourisme en 2021

BILAN. La Gruyère Tourisme (LGT) tenait ses assises annuelles à Charmey mercredi. Le bilan de l'année 2021 est perçu avec un certain soulagement: «Au début de l'année 2021, beaucoup prévoient de grandes difficultés pour le tourisme, pour une durée indéterminée», a rappelé Guillaume Schneuwly, directeur de la LGT. Au final, le cauchemar de 2020 a été évité, malgré un début d'année 2021 très compliqué. «Même si l'activité reprend bien, je reste prudent.»

Les 494 940 nuitées de 2021 représentent une progression annuelle de 12,1%. «Par rapport à 2019, la baisse n'est que de 3,8%. Ce qui est mieux que la plupart des régions de Suisse.» Les chiffres hôteliers

augmentent de 27,1% en une année, mais aussi parce que les nuitées Airbnb sont maintenant comptabilisées avec celles des hôtels. La clientèle est toujours majoritairement suisse, à 84%.

Les plus grandes baisses concernent les hébergements collectifs, avec -46,2% par rapport à 2019. Les campings ont, quant à eux, profité de la situation Covid, avec une hausse de 82,8% sur cette période. Les attractions reprennent, avec +17,7%, mais sont encore loin des fréquentations de 2019. Enfin, le directeur a souligné que les efforts de la LGT portent leurs fruits, avec notamment une progression de 20% de la fréquentation du site internet, avec 1,4 million de visiteurs.

Une nouvelle loi

Président de la LGT, Nicolas Wyssmueller a pointé dans son rapport la nouvelle Loi sur le tourisme, adoptée par le Grand Conseil en octobre 2021. «Cette modification suscite quelques interrogations sur l'avenir des sociétés de développement. Beaucoup pensent qu'elles vont être supprimées, mais c'est une erreur de compréhension.»

Les sociétés de développement ne recevront plus directement les taxes de séjour. Mais une part leur reviendra néanmoins. «Nous cherchons encore les bons critères et une grille de répartition», que Nicolas Wyssmueller promet pour 2023. XS



«En 2023, nous voulons inscrire deux itinéraires VTT régionaux et 15 à 20 itinéraires locaux chez SuisseMobile.»

FRÉDÉRIC PERRITAZ

Un accident de voiture fait deux morts

Deux nonagénaires ont perdu la vie dans un accident à Grandvillard. Le véhicule a terminé sa route dans un ravin.

GRANDVILLARD. Jeudi vers 17 h 30, la police cantonale a été informée qu'un accident de la circulation avait eu lieu sur les hauts de Grandvillard. Plus précisément, l'accident est survenu

sur la route alpestre Sassalaz, à proximité de la chapelle de la Frasse. Le véhicule impliqué a été retrouvé dans un ravin. Ses occupants, deux nonagénaires domiciliés dans le canton de Fribourg, sont décédés dans l'accident, malgré les «importants moyens de secours» engagés pour les secourir, a précisé la police cantonale dans un communiqué.

Une enquête visant à déterminer les circonstances exactes de l'acci-

dent est en cours, mais d'après les premiers éléments recueillis, le véhicule descendait la route alpestre. La voiture serait sortie de la route avant de faire une embardée «de plusieurs dizaines de mètres dans le ravin bordant la rivière de la Tâna», précise le communiqué. L'accident s'est produit «peu avant la chapelle de la Frasse, dans une courbe à droite».

Le terrain étant très accidenté, d'importants moyens de secours ont

été mobilisés pour prendre en charge les victimes. Au total, 20 membres de la colonne de secours, 17 pompiers du Centre de renfort de Bulle, deux pompiers du Corps des sapeurs-pompiers intercommunal de Bas-Intyamon ainsi que la Rega et des membres du personnel spécialisé de la police cantonale ont été mobilisés.

Les opérations étaient toujours en cours hier pour évacuer l'épave. Depuis le début, les interventions se sont

révélées difficiles à mener «en raison des conditions du lieu», explique le porte-parole de la police cantonale Bertrand Ruffieux en rappelant que la voiture se trouve dans un ravin. Pour parvenir à retirer le véhicule dans ces conditions, les autorités doivent mettre en place des infrastructures considérables. Le porte-parole a notamment évoqué la nécessité de faire appel à des moyens hélicoptères. AD